



Provenance : [Lien](#)

BUISSON, EDWIGE (Hedwige, Hedwidge), dite Saint-Joseph, enseignante, cofondatrice et supérieure de la congrégation des Sœurs de l'Assomption de la Sainte Vierge, née le 4 septembre 1837 dans la banlieue de Trois-Rivières, Bas-Canada, quatrième des dix enfants d'Antoine Buisson, cultivateur, et d'Émilie Blondin ; décédée le 7 novembre 1902 à Nicolet, Québec.

Edwige Buisson grandit dans une ambiance familiale exemplaire. Ses parents, relativement instruits pour l'époque, étaient des modèles de vie chrétienne. Plus encore par ses exemples que par ses paroles, sa mère sut lui inculquer l'amour du devoir, la générosité, l'habitude de l'énergie morale, de la bienfaisance et de la bonté. Edwige commença sans doute très jeune à fréquenter l'école des filles, située tout près de la maison paternelle, dans le village de Saint-Grégoire (Bécancour), où sa famille s'était établie quelques années après sa naissance. À 15 ans, après avoir suivi les cours offerts à l'école modèle du village, n'ayant pas encore l'âge requis pour obtenir un brevet d'enseignement, elle passa avec succès l'examen d'aptitudes devant l'inspecteur du district. Ce dernier lui confia la direction d'une classe dans la paroisse, à l'école Saint-Henri. Attirée par la vie religieuse, Edwige visita, aux vacances de 1852, différentes congrégations à Trois-Rivières et à Montréal. Bien que ces rencontres aient suscité chez elle une admiration qu'elle ne dissimulait pas, elle restait persuadée que Dieu ne l'appelait dans aucune de ces communautés. Selon son propre témoignage, elle fit part, dans le cours de l'automne, de ses aspirations à son confesseur, l'abbé Calixte MARQUIS ; « il m'a dit, écrivit-elle, qu'il voulait, de concert avec le Rév. Mr [Jean] Harper, fonder une nouvelle communauté et que je pourrais être admise au nombre de celles qui entreraient les premières ».

Au printemps de 1853, Edwige Buisson fit connaître ce projet à ses parents. Même si ceux-ci la trouvaient bien jeune pour prendre une aussi grave décision, ils finirent par lui donner leur consentement, à la condition que le curé Harper soit le maître d'œuvre de la nouvelle fondation. Il semble, en effet, que les parents des jeunes aspirantes faisaient moins confiance au vicaire, l'abbé Marquis, pour un projet d'une telle envergure.

Le 8 septembre 1853, Edwige Buisson et trois compagnes, Léocadie Bourgeois, Mathilde Leduc et Julie Héon, se réunissaient à la maison Desforges, école modèle acquise par la fabrique pour y loger les futures religieuses. Sept jours plus tard, l'établissement, devenu un pensionnat pour jeunes filles, ouvrait ses portes à une cinquantaine d'étudiantes. Edwige Buisson y était chargée de l'enseignement dans les classes supérieures et du soin des pensionnaires dans leur vie courante. Le 17 août 1856, elle prononçait, avec ses compagnes, ses vœux de profession religieuse devant l'évêque du diocèse, Mgr Thomas Cooke^{*}, qui

érigeait alors canoniquement la petite communauté sous le nom de Sœurs de l'Assomption de la Sainte Vierge. Sept ans plus tard, en 1863, sœur Saint-Joseph s'engageait définitivement dans la congrégation, ajoutant aux vœux spécifiques de sa consécration celui de se vouer à l'éducation de la jeunesse.

Dès l'année suivante, sœur Saint-Joseph était élue supérieure de la jeune congrégation, mandat qui devait durer six ans. À peine était-elle en fonction que le curé de Baie-du-Febvre lui demandait des religieuses pour le couvent qu'il voulait établir dans sa paroisse. C'était le premier et difficile essaimage, mais le désir de voir un grand nombre de jeunes profiter des bienfaits d'une éducation profondément chrétienne persuada la supérieure d'accepter ce deuxième foyer d'enseignement. Quatre religieuses de la congrégation, qui comptait 20 membres en août 1865, commencèrent donc à enseigner à Baie-du-Febvre en septembre. L'intérêt que mère Saint-Joseph devait porter à l'administration interne de la congrégation ne lui fit jamais perdre de vue l'importance du rayonnement de l'œuvre entreprise. Ainsi, elle présenta aux autorités civiles une requête pour obtenir la reconnaissance de l'institut, ce qui lui fut accordé le 18 septembre 1865.

Au cours de son second mandat, de 1873 à 1879, mère Saint-Joseph chercha à apaiser les tensions créées par le transfert de la maison mère de Saint-Grégoire à Nicolet, le 12 septembre 1872. En effet, les paroissiens de Saint-Grégoire s'étaient opposés farouchement à ce que la maison principale de la communauté, fondée par quatre de leurs concitoyennes, soit située à Nicolet. Cependant, parce qu'il fallait assurer la direction spirituelle des membres de plus en plus nombreux, l'évêque avait autorisé le transfert du siège social de la congrégation à proximité du séminaire de Nicolet. Les « grégoriens » se rallièrent finalement à ce changement, mais après avoir obtenu que la maison de fondation soit maintenue chez eux comme établissement d'éducation.

Mère Saint-Joseph occupa de nouveau le poste de supérieure de 1882 à 1888 et de 1891 à 1900. Peu après son élection en 1891, trois religieuses allèrent prêter main-forte aux oblats de Marie-Immaculée, chez les Cris du lac d'Oignon (lac Onion, Saskatchewan), à la demande de l'évêque du diocèse de Saint-Albert, Mgr Vital-Justin GRANDIN ; les missionnaires choisies se rendirent dans leur nouveau secteur d'apostolat le 26 août. Le même jour, un autre contingent de sept religieuses prenait la route des États-Unis, vers Southbridge, au Massachusetts. En acceptant cette fondation, la supérieure introduisait la congrégation dans de nouvelles perspectives apostoliques. En effet, les écoles paroissiales de ce pays n'étaient ni jumelées à un pensionnat, ni liées à un système public d'éducation ; elles relevaient uniquement de la paroisse. De plus, à compter de cette date, les religieuses enseigneraient tant aux garçons qu'aux filles.

Mère Saint-Joseph était particulièrement présente aux besoins des missionnaires éloignées de la maison mère. Elle leur écrivait, les visitait pour les encourager dans leur difficile mission et voir elle-même sur place les moyens d'améliorer leurs conditions de vie. En 1892, elle se rendit dans le Nord-Ouest canadien et aux États-Unis. Elle effectuerait aussi deux autres voyages chez les Autochtones, en 1895 et en 1898.

Le dernier mandat de mère Saint-Joseph fut particulièrement riche en réalisations : elle s'employa à compléter l'œuvre d'organisation et de stabilisation qu'elle avait toujours poursuivie. En 1900, la congrégation fut dotée de nouvelles constitutions. Par ailleurs, comme on manquait d'espace à la maison mère en raison de l'augmentation de l'effectif, elle fit construire une annexe, où serait érigée la magnifique chapelle, dite du cinquantenaire. Cependant, mère Saint-Joseph ne devait pas voir l'achèvement du nouveau sanctuaire, ni les fêtes du jubilé de 1903. Elle mourut le 7 novembre 1902 après avoir assumé pendant 27 ans la direction de sa communauté.

Femme modeste et distinguée, au jugement sûr, mère Saint-Joseph laissa le souvenir d'une religieuse d'un remarquable équilibre psychologique et moral. Généreuse et persévérante, elle s'était appliquée avec ardeur à ses fonctions d'institutrice et n'avait rien négligé pour élargir le cercle de ses connaissances. Reconnue pour sa bonté, elle savait au besoin faire preuve d'une volonté énergique que rien ne pouvait ébranler. Quand, après avoir longuement réfléchi et prié, elle était convaincue de l'importance d'une cause à défendre ou d'un but à atteindre, elle allait au bout de ses convictions, avec une douce fermeté.

À la fin du dernier mandat de mère Saint-Joseph, en 1900, la congrégation comptait 247 religieuses et 28 maisons d'éducation, dont quatre dans le Nord-Ouest canadien et quatre aux États-Unis. Au moment solennel du jubilé d'or de 1903, la congrégation reconnaissait publiquement qu'elle devait son essor et son développement à la « main douce et ferme » d'Edwige Buisson, considérée, à juste titre, comme la « Mère de la congrégation ».

MARIETTE PELLERIN

ANQ-MBF, CE1-48, 4 sept. 1837.— Arch. des Sœurs de l'Assomption de la Sainte Vierge (Nicolet, Québec), Chroniques de Saint-Grégoire, 1853–1916 ; Chroniques de sœur Sainte-Élisabeth, 1831–1905 ; Manuscrit de vénérée mère Saint-Joseph, 15 août 1902 ; Louise Mathieu, « Mère Saint-Joseph, son esprit, sa survie dans la congrégation » (texte photocopie, Nicolet, 1977) ; Reg., Décrets, Visites, des Sœurs de l'Assomption de la Sainte Vierge, Saint-Célestin, 1868–1959, 7 avril 1874 ; Reg. A, actes authentiques des Sœurs de l'Assomption de la Sainte Vierge, 2 : f.1 ; Reg. H, personnel, 1, élections ; Reg. des délibérations des commissaires d'école de la paroisse Saint-Grégoire-le-Grand, 20, 26 juin, 16 juill. 1852 ; Reg. des offices du personnel de la communauté des Sœurs de l'Assomption de la Sainte Vierge, 1 : 4 ; Sœur Sainte-Élisabeth [Élia Manchette], Vie intime de regrettée mère Saint-Joseph, 4 mai 1910.

M.-R. Gravel, « Hommage à nos fondatrices », *Sœurs de l'Assomption de la Sainte Vierge*, Service d'information et de documentation, *Bull.* (Nicolet), 8 (1983) : 128–145.— Germain Lesage, *les Origines des Sœurs de l'Assomption de la Sainte Vierge* (Nicolet, 1957) ; *le Transfert à Nicolet des Sœurs de l'Assomption de la Sainte-Vierge, 1858–1874* (Nicolet, 1965).— Alice Mignault, *Sous les feux du cinquantenaire chez les Sœurs de l'Assomption de la Sainte Vierge, 1895–1916* (Nicolet, 1990) ; *Vingt ans d'expansion chez les Sœurs de l'Assomption de la Sainte Vierge, 1874–1894* (Nicolet, 1985).— [Élodie Plamondon, dite Saint-Casimir], *Mère Saint-Joseph, de la congrégation des Sœurs de l'Assomption de la S. V.* (Nicolet, 1916) ; « Une mère et un modèle », *École normale de Nicolet, Annuaire* (Joliette), 1925–1926 : 1–11.

Bibliographie de la version modifiée :

Ancestry.com, « Registres paroissiaux et Actes d'état civil du Québec (Collection Drouin), 1621 à 1968 », *Mère Saint Joseph*, 11 nov. 1902 : www.ancestry.ca (consulté le 2 juin 2021).— Bibliothèque et Arch. nationales du Québec, Centre d'arch. de la Mauricie et du Centre-du-Québec (Trois-Rivières, Québec), CE401-S48, 1^{er} mai 1832.

Bibliographie générale

© 1994–2025 Université Laval/University of Toronto